



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle*

le 4 juin 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIGILANCE ORANGE – ORAGES

Météo France a placé le département de la Côte-d'Or ce jour, lundi 4 juin 2018, en vigilance orange pour des orages.

Ceux-ci débiteront en milieu d'après midi. Ils seront localement accompagnés de très fortes averses, de rafales de vents pouvant atteindre 50 à 70 km/h, d'une forte activité électrique et d'un risque de grêle.

Ces orages, attendus jusqu'au milieu de la nuit seront localisés sur l'ensemble du département.

Conseils et recommandations aux particuliers

- Limitez autant que possible vos déplacements pendant cet épisode et évitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques, mettez à l'abri les objets sensibles au vent.
- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour vous protéger des effets de la foudre, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.
- Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.